

FORMER AUJOURD'HUI LES TALENTS DE DEMAIN

Taxe d'Apprentissage 2018

Comment nous soutenir ?

Date limite de versement de la taxe d'apprentissage avant le **28 février 2018**.

1. Choisissez votre organisme collecteur

C'est un organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) qui effectue le versement, comme les exemples ci-après ou tout autre organisme collecteur.

Organisme habilité au niveau national :
AGEFOS PME/ AGIRES Développement
 Centre de traitement BP7
 78184 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex
 Tel : 01 30 23 22 95

Organisme habilité en Ile de France :
CCI Paris Île-de-France
 Centre de traitement BP 84
 78185 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex
www.cci-paris-idf.fr – Tel : 01 55 65 68 50

2. Affectez votre taxe d'apprentissage

Afin de maximiser votre contribution à HEC Paris, vous pouvez répartir votre hors-quota de la façon suivante :

- 35 %** pour nos diplômés **Grande Ecole** et **PhD**, habilités en catégorie B du hors-quota.
- En complément, **26 %** pour notre programme d'Egalité des chances, habilité au titre des Activités Dérogatoires, pouvant être entièrement prélevés sur la catégorie A du hors-quota.

NB : il est impératif d'indiquer HEC Paris ainsi que le nom des diplômés et/ou programmes sur le bordereau de versement de l'OCTA afin que votre taxe soit correctement fléchée. Concernant notre programme **Égalités des chance**, il est nécessaire de préciser qu'il s'agit d'un programme "**Activités Dérogatoires**".

La lisibilité permettant un meilleur fléchage, nous vous remercions de bien vouloir compléter le bordereau destiné à votre OCTA en mentionnant les éléments ci-dessous:

N° UAI	Diplôme/Programme	Catégorie	% alloué
0783054W	HEC Paris Diplôme d'Établissement Programme Grande Ecole	B	35 % du hors-quota
0783054W	HEC Paris Diplôme d'Établissement PhD	B	35 % du hors-quota
0783054W	Egalité des chances	Activité Dérogatoire sur A*	26 % du hors-quota

*A prélever sur la catégorie A du hors-quota pour nous aider au maximum.

3. Facilitez la traçabilité

HEC Paris valide auprès des organismes collecteurs les sommes affectées.

Pour faciliter le suivi des versements et la validation de nos budgets prévisionnels, nous vous invitons à nous renvoyer le formulaire de promesse de versement.

Direction Carrières & Partenariats Entreprises

de préférence par email
 sadoun@hec.fr

ou
 1, rue de la Libération,
 78351 Jouy-en-Josas Cedex

Le montant de votre versement affecté à HEC Paris.

Catégorie B€ Activités Dérogatoires, programme Egalité des chances€

Société SIRET

Effectif Nom de l'OCTA (de votre choix)

Responsable taxe et/ou personne à remercier :

Nom Prénom Fonction

Téléphone Email

A quel titre versez-vous la taxe d'apprentissage ? Nous vous remercions de cocher une ou plusieurs options

Accueil stagiaires Recruteur de diplômés Fournisseur Parents Partenaire Diplômé autre (précisez) :

Pour offrir à nos étudiants une formation d'excellence, affectez le maximum de votre hors-quota à HEC Paris en versant la catégorie B ainsi que la catégorie A au titre des Activités Dérogatoires pour notre programme Égalité des chances.

A titre d'exemple, avec une taxe brute de 1000 €, votre entreprise peut affecter à HEC Paris 80,50 € au titre de la catégorie B du hors-quota et en complément 59,80 € de versement au titre des Activités Dérogatoires qui peuvent être entièrement ponctionnés sur la catégorie A.

TAXE BRUTE (0,68% de la Masse Salariale)			exemple
			1000 €
TRÉSOR PUBLIC	QUOTA	HORS QUOTA	
510 €	260 €		230 €
		CATÉGORIE A	CATÉGORIE B
		149.50 €	80.50 €
		ACTIVITÉS DÉROGATOIRES	Diplômes d'établissement de l'Ecole HEC Paris, programmes Grande Ecole et PhD
		59.80 €	
		Programme HEC Paris "Égalité des chances"	

Nos habilitations pour le hors-quota :

HEC Paris Diplôme d'Établissement programme Grande Ecole: Siret : 817 759 186 000 23 / Code UAI : 078 3054W / Catégorie B

HEC Paris Diplôme d'Établissement PhD : Siret : 817 759 186 000 23 / Code UAI : 078 3054W / Catégorie B

HEC Paris "Égalité des chances" : Siret : 817 759 186 000 23 / Code UAI : 078 3054W / Activité Dérogatoire Catégorie A

Pour toute information sur la taxe d'apprentissage et sur HEC Paris, vous pouvez joindre :

Samantha Sadoun – sadoun@hec.fr – 01 39 67 71 63